

ATTENTION, NE TOUCHEZ PAS À CETTE PLANTE !



LA BERCE DU CAUCASE : UNE PLANTE TOXIQUE ET ENVAHISSANTE

Ne touchez à aucune partie de cette plante (même si elle est arrachée et au sol). Son contact peut provoquer des brûlures, des érythèmes ou des cloques.

Avertissez vos enfants et parlez-en autour de vous.

On trouve la Berce du Caucase sur les berges de cours d'eau, le long des fosses, des routes et des prés. Elle a été repérée le long de La Jonche et du ruisseau de Vaux essentiellement sur les communes de Villard St-Christophe, Susville, Pierre-Châtel, La Mure, Prunères, Cognet, St-Theofrey, La Motte d'Avellans, La Motte St-Martin.

Un plant de Berce du Caucase en fleur peut atteindre de 2 à 5 m de haut, les feuilles de 0,5 à 1,5 m.

Si vous constatez la présence de la Berce du Caucase en dehors de ces communes et pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec le SIGREDA au 04 76 75 21 88.

En cas de contact avec la plante,

- rincez abondamment à l'eau immédiatement et protégez la zone de la lumière même artificielle pendant 2 à 7 jours
- consultez un médecin



Sigreda
Société Intercommunale de Gestion des Ressources
Eau de la Région de la Vallée de la Loire



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes